

Orientations budgétaires 2017

Commune de Villetaneuse

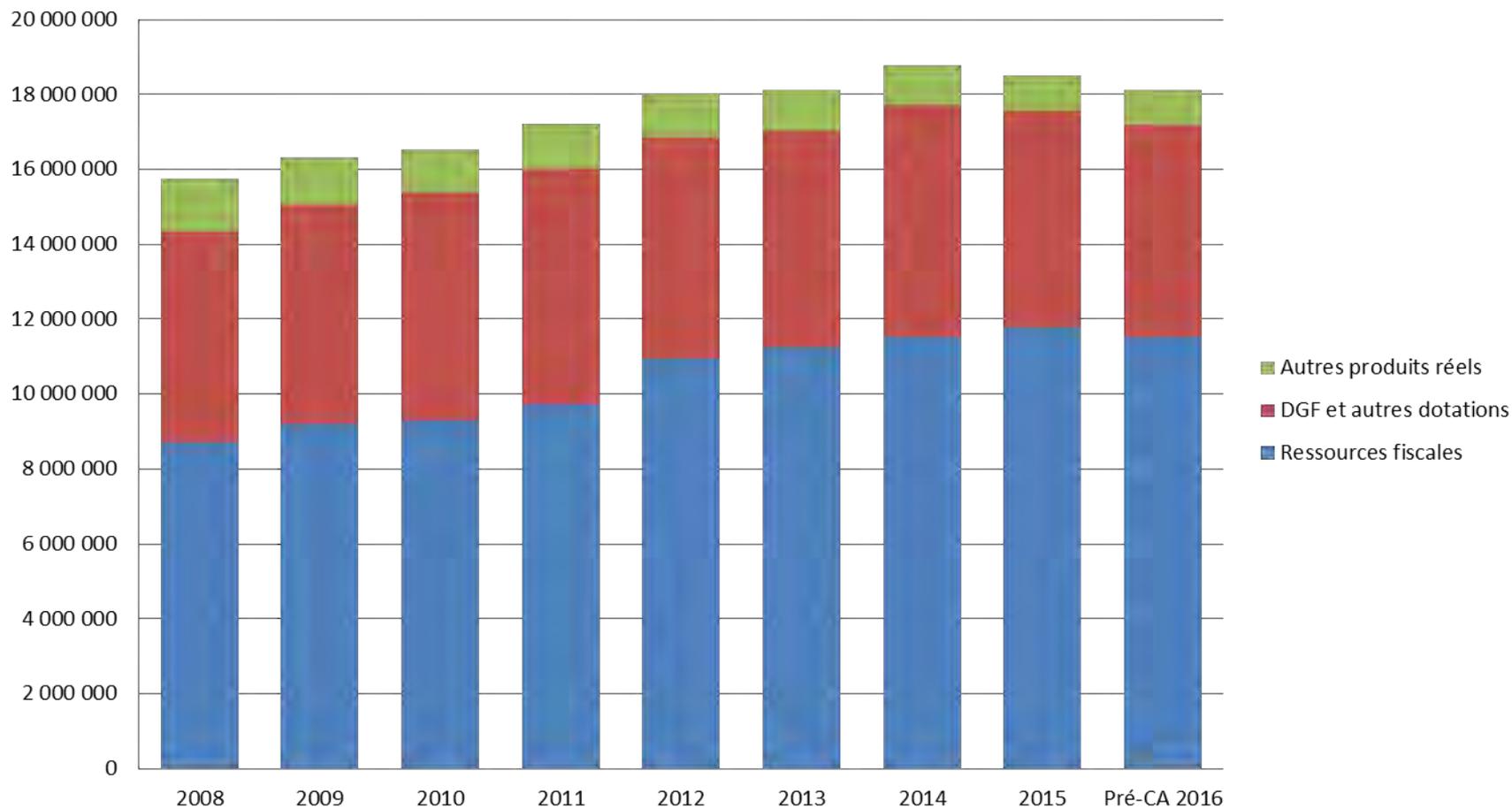


Mercredi 15 mars 2017

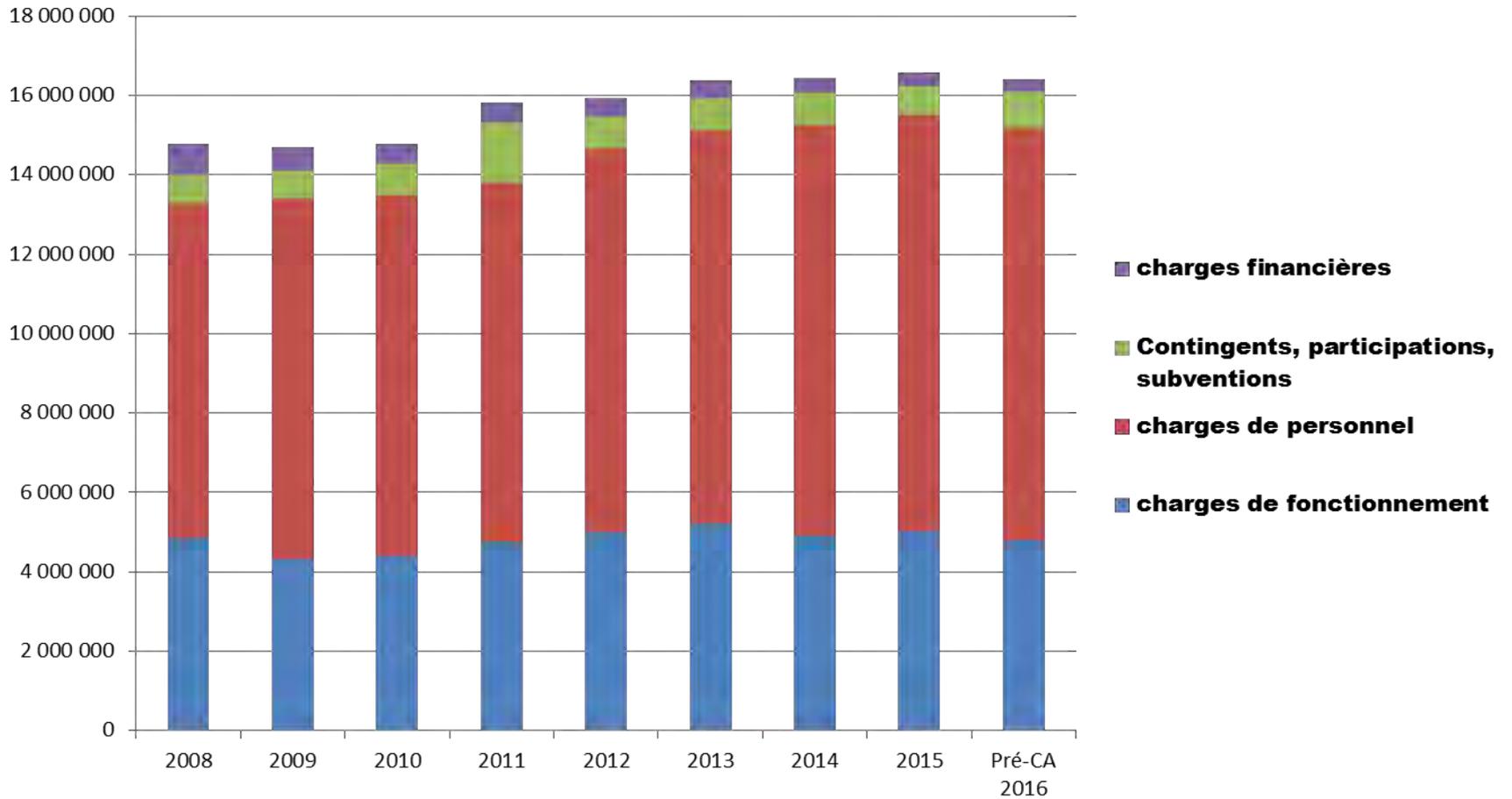
Un contexte difficile pour toutes les collectivités locales

- **Les collectivités territoriales devront absorber une quatrième tranche de réduction consécutive des dotations de l'Etat.**
- **Selon la loi de finances, la contribution des collectivités au redressement des finances publiques s'élèvera à 2,67 milliards d'euros**
- **Ainsi, les concours financiers de l'Etat aux collectivités devraient diminuer de 3,5% au total et s'établir à 63 milliards d'euros contre 65,3 milliards d'euros en 2016.**

Evolution des recettes de la Ville



Evolution des dépenses de la Ville



Une gestion saine

- **Dans son rapport d'analyse financière, la direction générale des finances publiques constate : « en 2015, les principaux indicateurs financiers de la ville de Villetaneuse demeurent favorables »**
- **Stabilisation des dépenses de fonctionnement**
- **Des recherches de subventions renforcées et fructueuses : = + 56 000 euros en 2016**
- **Sollicitation du Fonds de soutien à l'investissement public local de l'Etat et de la dotation politique de la ville pour 2017**

Villetaneuse n'est pas épargnée par le contexte

- **Le contexte difficile a conduit à une lettre de cadrage budgétaire à :**
 - **-15% sur les budget de fonctionnement des services**
 - **+ 1% sur le budget du personnel**
- **A ce jour, les recettes devraient être supérieures aux prévisions, notamment le montant de la DSU (dotation de solidarité urbaine).**

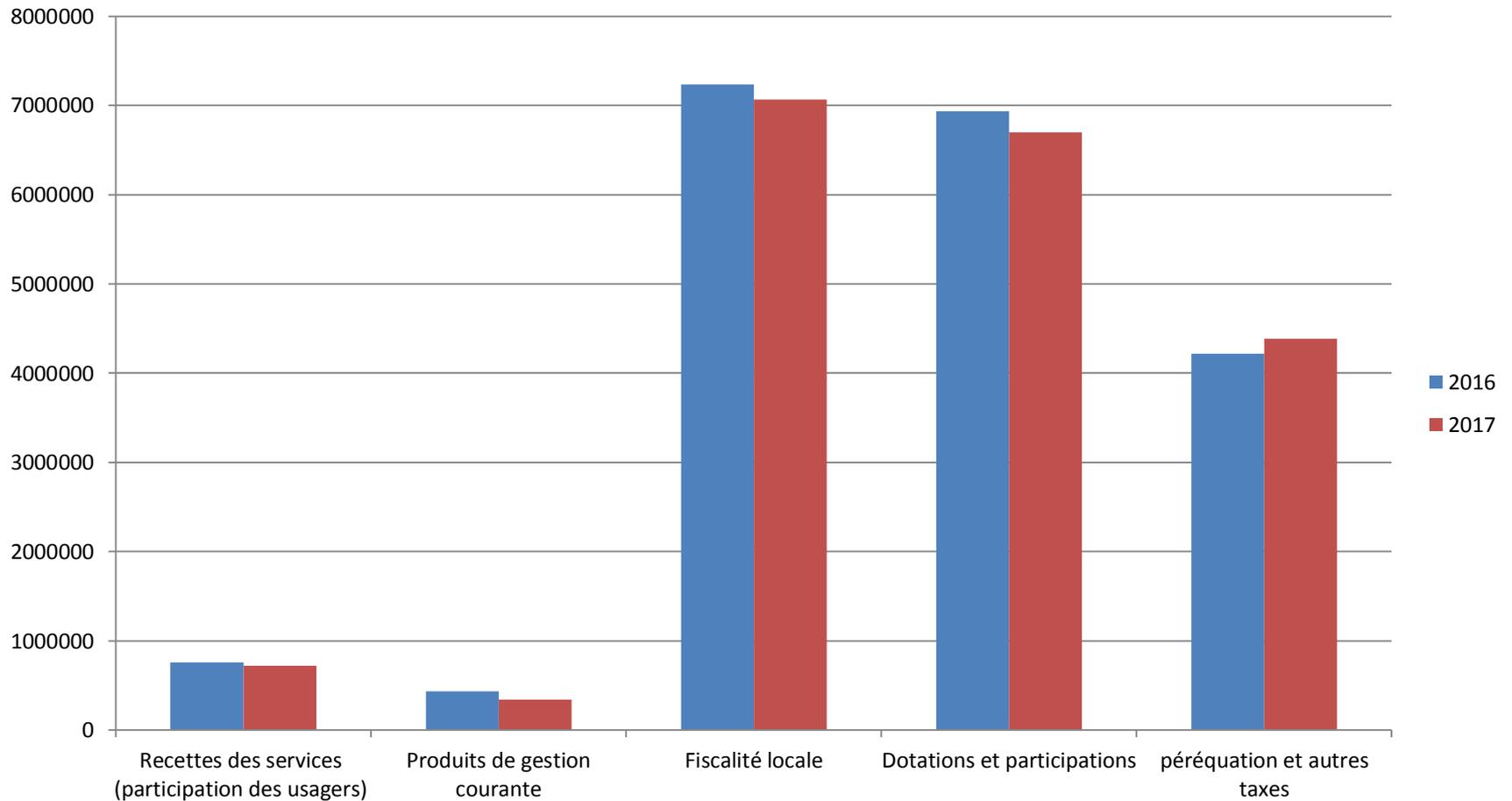
Cependant, le principe de précaution impose d'attendre les notifications des dotations pour connaitre leur montant réel
- **Budget primitif 2017 = -3,76% :**
 - **-9,18% sur le budget de fonctionnement des services**
 - **+1% sur le budget du personnel**

Balance budgétaire 2017

(après neutralisation du Fonds de Compensation des Charges Transférées)

	DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
FONCTIONNEMENT	Dépenses de gestion courante	17 292 602	Recettes de gestion courante	19 209 496
	Charges financières	264 705	Produits financiers	1 262
	Charges exceptionnelles	1 990	Produits exceptionnels	10 100
	TOTAL DEPENSES RELLES	17 559 297	TOTAL PRODUITS REELS	19 220 858
	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	1 661 561		
INVESTISSEMENT	Remboursement dette (capital)	1 347 810	Subvention d'investissement	56 257
	Dépenses d'équipement	2 258 442	Autres recettes d'investissement	368 069
			Produits de cession	38 000
			Emprunt d'équilibre	1 482 365
	TOTAL DEPENSES RELLES	3 606 252	TOTAL RECETTES REELLES	1 944 691
		AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	1 661 561	
TOTAL GENERAL	21 165 549		21 165 549	

Les recettes de fonctionnement : 19 220 858 euros

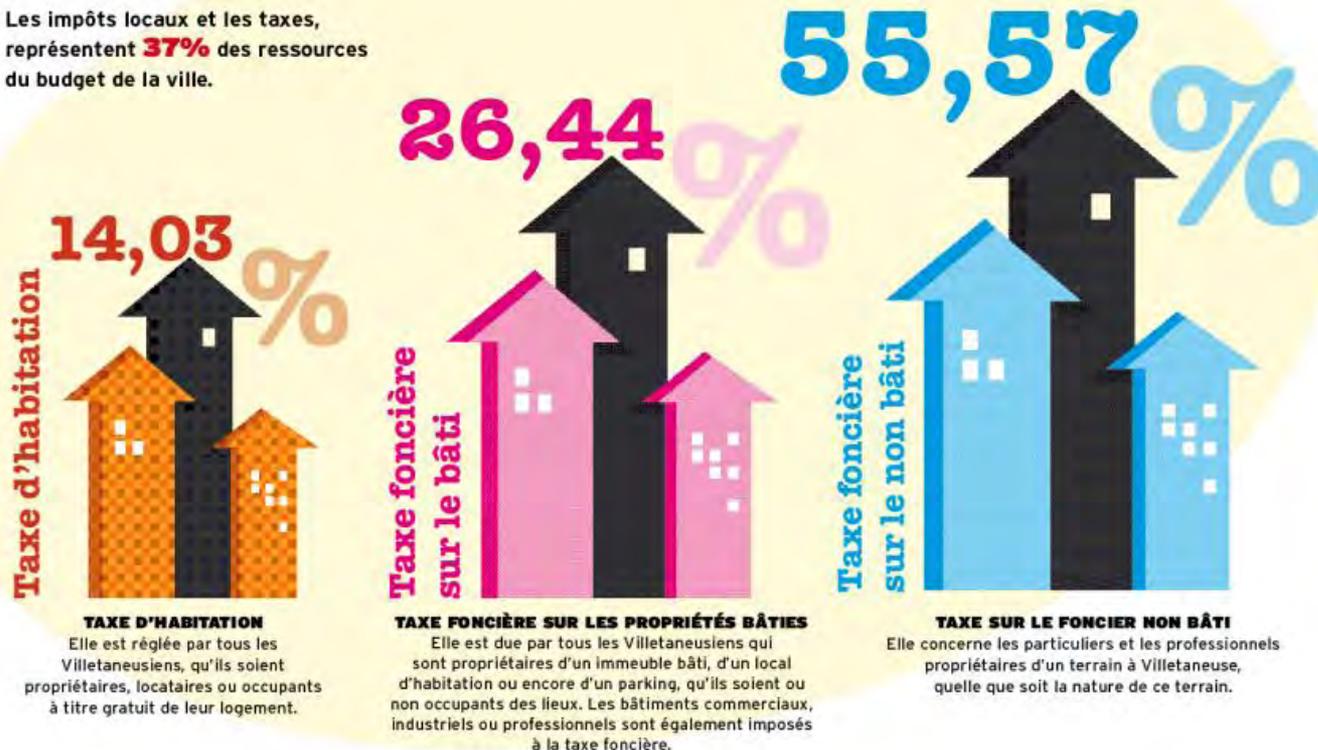


Répartition des impôts des ménages

0% D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

- depuis 2009 pour la **taxe d'habitation**
- depuis 1991 pour la **foncier bâti**

Les impôts locaux et les taxes, représentent **37%** des ressources du budget de la ville.



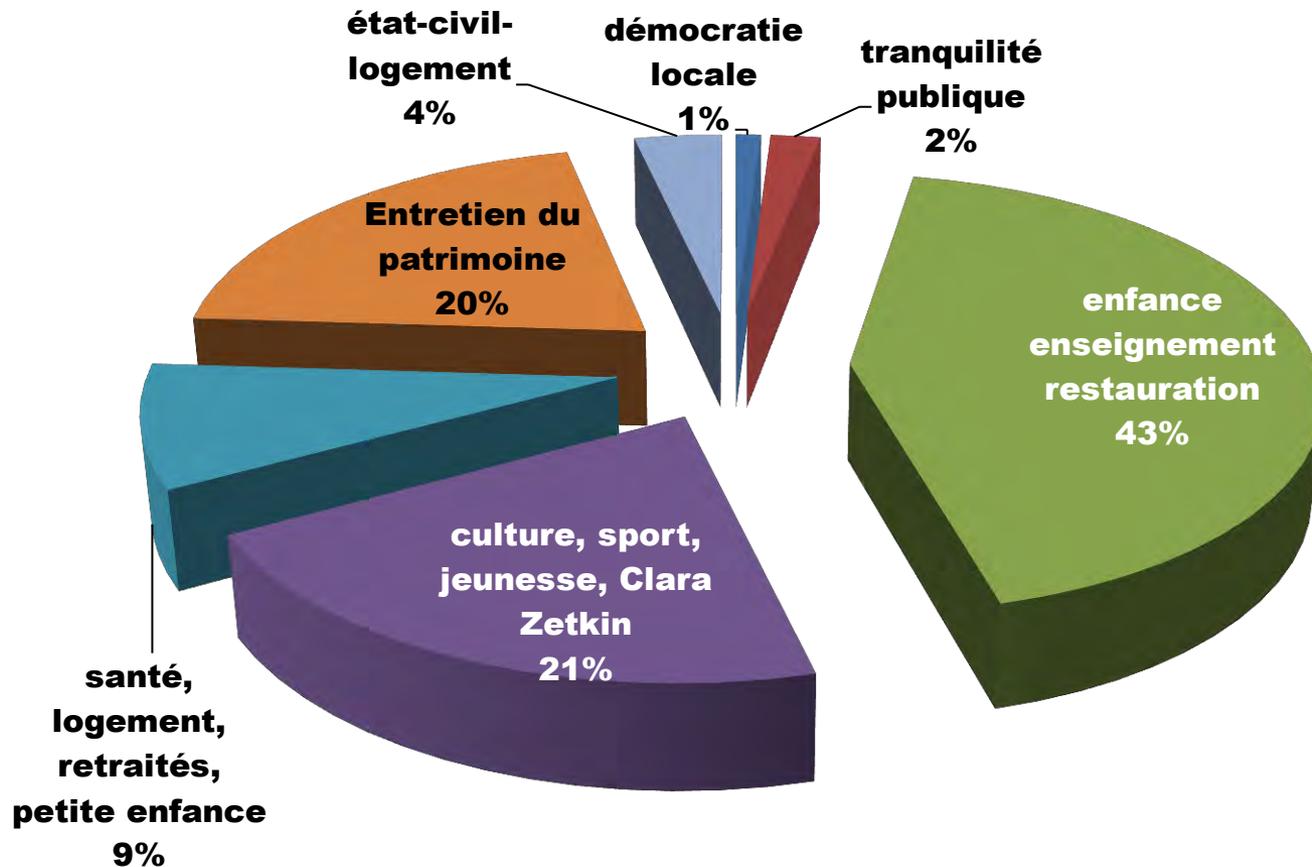
Zoom sur les recettes 2016 - 2017

- **Des recettes en baisse, dont :**
 - **Dotation Globale de Fonctionnement : - 237000 €**
 - **Fiscalité des ménages : - 167 000 €**
 - **Participation des usagers aux services : - 32 000 €**

- **Des recettes en hausse, dont :**
 - **Dotation Sociale Urbaine (DSU) : + 272 500 €**

Pour un solde de -361 900 €

Les dépenses de fonctionnement par activité = 17 559 297 euros



Les économies réalisées

- 9,18% (-749 200 €) sur le budget 2017. Grâce aux efforts de rationalisation, notamment avec les marchés publics et aux ajustements sur le budget réalisé 2016.

Les principaux postes en baisse :

- Prestataires extérieurs et achat de prestation de service (intervenants TAP, culture...) : - 200 670 €
- Convention de mutualisation : - 102 475 €
- Fluides et électricité : - 75.917 €
- Entretien (bâtiments, matériels...) : - 69 522 €
- Frais d'études : - 37 242 €
- Subventions : - 19 510 €
- Locations mobilières (photocopieurs, affranchissement...) : - 15 200 €
- Impression (tracts, affiches, catalogues...) : - 15 082€
- Réception et cérémonies : - 13 455 €

Les actions marquantes de 2017

- **Réalisation participative de l'œuvre d'art sur les mémoires**
- **Mise en place du stationnement réglementaire 500 m autour de la gare**
- **Poursuite de Villetaneuse plage**
- **Maintenir et préserver l'accès de tous aux services municipaux**
- **Foulées pour la paix**
- **Cours de théâtre au CICA**
- **Artistes en résidence**

Préparer l'avenir

- **Maitrise de la dette : la capacité de désendettement de la ville est de 6 ans (contre 7 en 2016)**
- **Renforcement de l'épargne nette à 313 700€ en 2017 (+ 13% par rapport 2016)**
- **Permet de préparer les investissements importants à venir : piscine, école**

Programme d'investissements 2017 : 2 258 442 d'euros

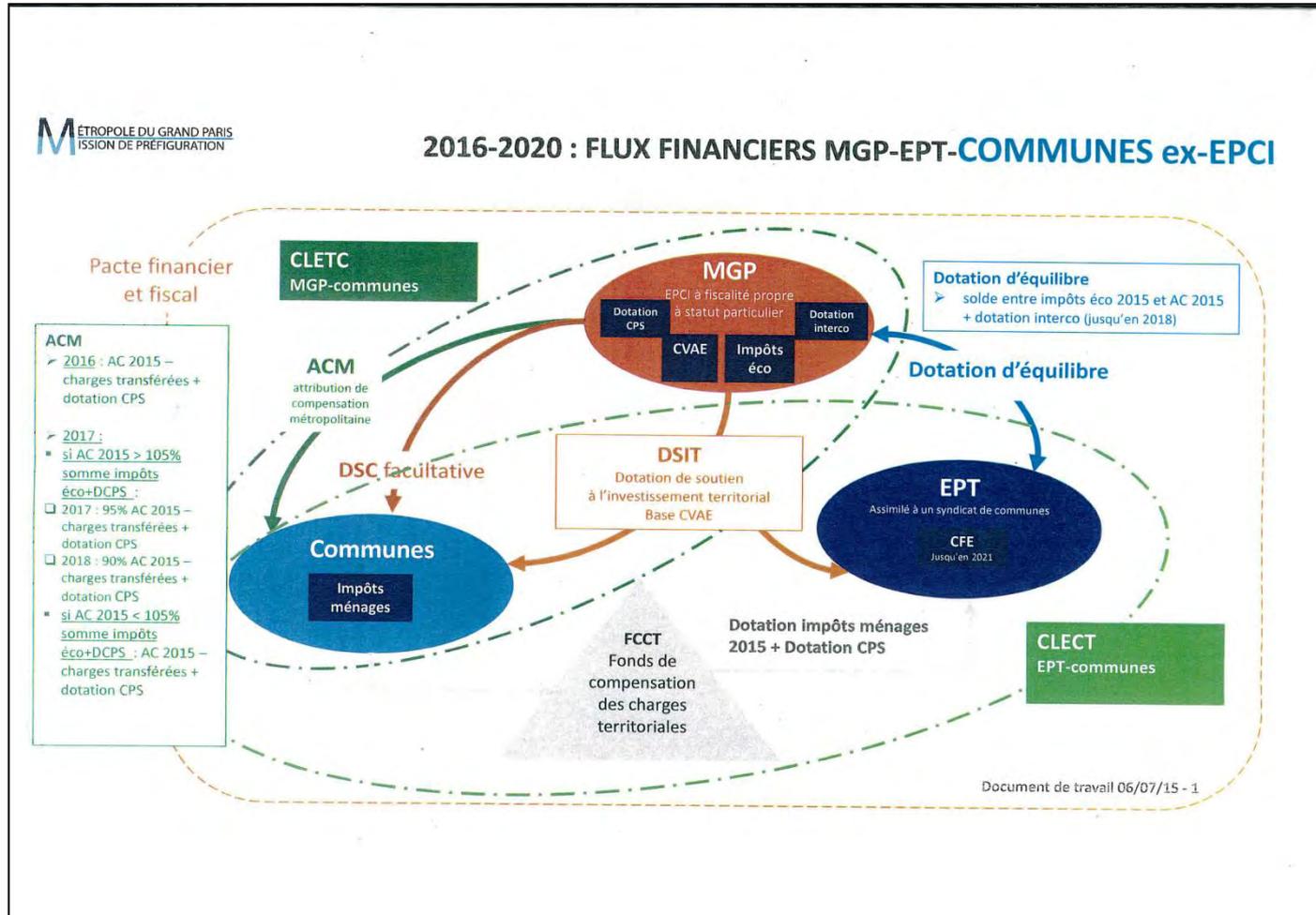
- **Travaux de rénovation des bâtiments scolaires :**
 - verrières et peinture à l'école Jules Verne,
 - isolation thermique et étanchéité de l'école Anne Frank,
- **Etude sur l'évolution de l'école Quatremaire**
- **Raccordement à la fibre des écoles et bâtiments municipaux**
- **Etude de faisabilité du centre nautique**
- **Vidéo-protection route de Saint Leu et raccordement au commissariat suite au retard de l'Etat**

Plaine Commune: un budget 2017 contraint

Un contexte institutionnel et financier défavorable, accentué par des désengagements de certains partenaires qui viennent bousculer les projets :

- **Une forte hausse de la contribution de Plaine Commune au financement de la péréquation nationale : 3,2 M € en 2017**
- **Des équilibres bouleversés par l'arrivée de la Métropole du Grand Paris sans qu'aucun rééquilibrage ne soit esquissé pour l'heure dans les orientations du projet métropolitain**
- **Des désengagements financiers, notamment sur la politique de l'habitat et la politique de la ville, qui pénalisent d'autant les territoires les plus pauvres**

Arrivée du Grand Paris : un circuit financier complexe qui impose de rester vigilant pour ne pas être perdant



Malgré les contraintes, Plaine Commune continue à investir à Villetaneuse

(sous réserve des arbitrages budgétaires à venir)

- **Voirie, assainissement, espaces publics :**
 - réfection de l'assainissement et de la voirie rue du 19 mars, place Jean-Baptiste Clément et rue Henri Barbusse
 - Création d'un city stade quartier Ozanam
- **Rénovation urbaine :**
 - Étude sur la transformation de la piscine en maison des projets et lieu transitoire dédié à la création artistique
 - Convention sur le réseau de chaleur par géothermie
 - Etude sur la création d'une médiathèque
- **Transports :**
 - Finalisation de la gare du T11 express et de son parvis